

COFIDES - L'AUDIT
8 rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON

REVISION & FINANCE - COGEFOR
103 avenue Eisenhower
39101 DOLE

**Association
JURALLIANCE**

Siège social : 9 rue Chauvin 39600 ARBOIS
SIREN : 812 297 364

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Association JURALLIANCE
Comptes annuels
Exercice clos le
31/12/2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JURALLIANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 02 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposés dans l'annexe aux notes :

- n° 1-f « *Faits significatifs* » concernant notamment *l'activité exceptionnelle du pôle Protection de l'enfance (ASE)* ;
- n° 1-g « *Evènements post-clôture* » concernant les impacts de *la crise sanitaire liée au COVID* .

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Produits de tarification

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement à l'exercice des produits de tarification.

Indemnités de départ en retraite

L'annexe décrit les modalités d'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite des salariés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 02 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Besançon et Dole, le 30 juin 2020

Les Commissaires aux Comptes

COFIDES L'AUDIT

Commissaires aux Comptes

Anne-Céline CARTIER
Associée

REVISION & FINANCE

COGEFOR

Commissaires aux Comptes

Thomas MONNET
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Association Juralliance

Comptes annuels arrêtés au 31/12/2019



Secteur handicap adultes : pôle ESAT - Foyers - SAVS Saint-Claude : ESAT Prestige Jura - Foyer La Résidence du Parc - SAVS / Arbois : ESAT Les Vignes - Foyer Les Faugettes - ESAT Les Glycines - Foyer Les Glycines - SAVS / Dole : SAVS • **Pôle hébergement spécialisé :** MAS Les Pommiers - Foyer de vie Horizons - FAM Agathe • **Secteur handicap enfance :** pôle IME - SESSAD : IME et SESSAD Saint-Claude - IME et SESSAD Le Bonlieu • **Secteur protection de l'enfance :** pôle MECS - Foyer : MECS Accueil et Soleil - MECS Chez Nous - MECS Prélude - MECS Chambray - Foyer Cap Vie



Associations membres : Accueil et Soleil - Apei Arbois et région - Apei Saint-Claude et région - Association Franc-Comtoise Le Bonlieu - Chez Nous - Foyer Saint-Joseph - SPI

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019 - BILAN ACTIF

A C T I F	Exercice 2019			Exercice 2018
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	106 796	69 393	37 403	52 748
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	561 419	14 919	546 500	538 470
Constructions	5 647 083	1 921 896	3 725 187	3 886 902
Installations techniques, matériel et outillage	1 199 611	734 246	465 365	521 768
Autres Immobilisations Corporelles	2 866 950	1 711 028	1 155 922	1 170 981
Immobilisations Corporelles en cours	106 928		106 928	3 840
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	2 140 825		2 140 825	1 412 641
Autres titres immobilisés	2 289		2 289	2 289
Prêts	50 987		50 987	72 841
Autres Immobilisations financières	225 469		225 469	223 706
TOTAL I	12 908 358	4 451 482	8 456 876	7 886 185
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	74 106		74 106	62 326
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	48 412		48 412	42 087
Marchandises	2 019		2 019	
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 205 283	2 205 355	999 928	913 851
Autres créances	2 110 411	39 188	2 071 223	1 852 383
Valeurs mobilières de placement	623 039		623 039	705 124
Disponibilités	10 109 810		10 109 810	10 461 364
Charges constatées d'avance	48 105		48 105	30 664
TOTAL III	16 221 185	2 244 542	13 976 642	14 067 799
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL IV	8 300	8 300	8 939
Primes de remboursement des obligations	TOTAL V			
Ecart de conversion (actif)	TOTAL VI			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	29 137 843	6 696 024	22 441 818	21 962 924



COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019 - BILAN PASSIF

P A S S I F	Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 105 465	3 857 727
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		247 738
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	5 575 526	5 363 349
Réserve de compensation	1 155 518	1 105 734
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	3 568 753	3 289 452
Autres réserves	184 348	184 348
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 819 885	-1 485 642
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-78 092	-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	456 361	412 945
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 222 722	-1 439 777
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	198 598	466 438
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	221 201	173 014
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	188 895	188 895
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	300 510	326 144
Réserves des plus-values nettes d'actif	369 335	342 527
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	13 203 810	12 954 801
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	2 213 730	2 051 436
Fonds Dédiés	631 055	754 021
TOTAL III	2 844 786	2 805 457
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 042 405	1 187 925
Emprunts et dettes financières divers (3)	87 090	99 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 455	1 455
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 069 142	1 131 615
Dettes sociales et fiscales	2 612 815	2 902 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	745	745
Autres dettes (5)	709 764	567 258
Produits constatés d'avance	869 809	312 361
TOTAL IV	6 393 223	6 202 665
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	22 441 818	21 962 924



COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019 - COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	24 823	5 752
variation de stock	576	
Achats de matières premières et fournitures	671 099	171 905
variation de stock	-14 375	5 307
Achats d'autres approvisionnements		38 845
variation de stock		6 581
Achats non stockés de matières et fournitures	1 779 810	2 122 946
Services extérieurs et autres	4 050 397	3 817 441
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	1 350 414	973 227
- autres	92 232	88 263
Charges de personnel		
- salaires et traitements	14 087 568	13 989 022
- charges sociales	5 117 815	5 732 226
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	869 931	894 478
- des charges d'exploitation à répartir		
<i>Dotations aux dépréciations et aux provisions :</i>		
- sur actif circulant	2 242 406	183
- pour risques et charges d'exploitation	205 090	161 863
Autres charges	45 021	36 362
TOTAL I	30 522 808	28 044 403
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	46 748	51 396
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	46 748	51 396
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	11 323	93 053
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		1 500
Dotations aux amortissements et aux provisions	26 808	20 859
Engagements à réaliser sur ressources affectées	137 449	414 885
TOTAL III	175 581	530 298
Impôts sur les sociétés	TOTAL IV	
	12 563	28 766
TOTAL DES CHARGES	30 757 700	28 654 863
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	198 598	466 438
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	30 956 298	29 121 300



COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019 - COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	29 657	8 288
Production vendue		
- prestations de services	1 293 767	1 243 542
- divers	1 345 178	1 355 075
Production stockée ou déstockage de production	6 325	17 267
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	25 001 336	22 829 404
Subventions d'exploitations et participations	207 907	87 223
Reprises sur amortissements et provisions	43 923	290 214
Transferts de charges	82 388	47 395
Autres produits	2 530 398	2 484 953
TOTAL I	30 540 879	28 363 362
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	492	2 459
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes	52 573	65 383
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	53 064	67 842
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-19 699	579 228
Sur opérations en capital	55 504	52 159
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	20 607	19 806
- reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions réglementées	5 028	11 515
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	300 915	27 388
Transferts de charges		
TOTAL III	362 355	690 097
TOTAL DES PRODUITS	30 956 298	29 121 300
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	30 956 298	29 121 300



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

b) Généralités sur les règles comptables

Sous réserve des adaptations prévues par le règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les associations et les fondations établissent des comptes annuels conformément au plan comptable.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

c) Changement de méthode comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

d) Autres points

L'Association gère 28 établissements dans le Jura.

e) Utilisation du CITS

Jusqu'en 2018, l'Association avait bénéficié d'un crédit d'impôt de taxe sur les salaires permettant de financer des embauches de personnel en vue du développement stratégique de l'Association et d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel.

Au cours de l'année 2019, ce CITS a été consommé à hauteur de 204 027€ permettant de financer comme indiqué ci-dessus des salaires de professionnels, l'amélioration de la qualité de vie au travail du personnel et la communication.



f) Faits significatifs

En 2019, l'association Juralliance a reçu de la part de ses tarificateurs (ARS et Conseil départemental) différents arrêtés permettant :

- L'ouverture de la Maison des Parcours et de la Participation (financement annuel de 150 000€ permettant l'embauche de 3 coordinateurs de parcours)
- L'installation de places complémentaires du dispositif ASA (Appartement Semi-Autonomie permettant l'accompagnement de mineurs isolés)
- L'ouverture d'une place externalisée au sein de l'établissement MAS Les Pommiers
- Ouverture de places complémentaires au sein de l'établissement MECS Chez Nous et du service PEAD lié.

Par ailleurs, Juralliance est inscrite dans une démarche de contractualisation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté et le Conseil départemental du Jura. Notre second Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), en cours de négociation, est prévu pour la période allant de 2018 à 2022.

Notre principal enjeu, dans notre démarche de contractualisation, est de transformer notre offre sociale et médico-sociale afin d'apporter une réponse adaptée aux usagers.

L'ARS souhaite contractualiser sa partie au cours de l'année 2020 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018. La négociation est toujours en cours avec le Conseil Départemental.

Juralliance, malgré cette absence de contractualisation, a déposé, à la demande des tarificateurs, un EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) et déposera au titre des comptes 2019 un ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses).

Par ailleurs, le pôle Protection de l'enfance (ASE) a connu à nouveau cette année une activité exceptionnelle déclenchant une facturation auprès du Conseil Départemental de 2 195 349€, soit 1 092 658€ au titre de l'année 2018 et 1 102 691€ au titre de 2019.

Ce montant facturé a été déprécié à 100%, faute d'un accord formel de paiement du Conseil Départemental.

Cette suractivité a un impact significatif sur le résultat de l'année, notamment sur les dépenses d'alimentation, vêtue et argent de poche des établissements concernés.

Le Conseil d'administration de Juralliance a également formulé une alerte au Conseil Départemental afin de lui signifier la sous dotation initiale, notamment de la structure Prélude, ainsi que la suractivité qui met à ce jour les établissements en difficultés financières.

Notons également en 2019, l'absence de taux d'actualisation des dotations globales de financement provenant du Conseil Départemental et de l'absence du taux de modulation de l'ARS en lien avec le report de signature du CPOM 2018-2022.



g) Evènements post-clôture

Conformément à l'article L. 123-20 du code de commerce, l'établissement des comptes annuels doit tenir compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale.

Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

L' instruction N° DGCS/5C/2020/54 du 27 mars 2020 relative à l'assouplissement des dispositions réglementaires, notamment budgétaires et comptables, prise en application de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 précise les conditions de maintien des financements des ESSMS en période de sous-activité, voire de fermeture temporaire : la garantie du maintien des financements des ESMS sous dotation ou forfait global s'effectue par le versement par douzième sur la base du dernier budget arrêté. Ce principe s'applique aux dotations et forfait global versé par l'agence régional de santé et par le conseil départemental.

Ainsi l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par ces évènements ayant pris naissance après la clôture de l'exercice.



2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Actif

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2018	Reclassement de compte à compte	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Immobilisations au 31 Décembre 2019
Immobilisations incorporelles	106 796			0	106 796
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val.	106 796			0	106 796
Fonds commercial					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	9 707 568		738 925	64 502	10 381 991
Terrains	530 299			70	530 229
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	19 455		11 735	0	31 190
Constructions	5 443 910		203 173	0	5 647 083
Installations, matériel et outillage techniques	1 127 967		72 409	765	1 199 611
Autres immobilisations corporelles	2 582 097		344 680	59 827	2 866 950
Dont Matériel de transport (2182)	1 131 509		154 063	58 654	1 226 919
Dont Matériel de bureau (2183)	287 331		23 785	0	311 116
Immobilisations corporelles en cours	3 840		106 928	3 840	106 928

Les immobilisations en cours sont composées principalement par 2 véhicules (42 613€) et des travaux en cours du système de sécurité incendie de la MECS Chez Nous (62 026€).

Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Tableau des amortissements

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2018	Dotations 2019	Diminutions 2019	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	54 048	15 344	0	69 393
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	54 048	15 344		69 393
Fonds commercial (établissements privés)				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	3 585 607	854 555	58 074	4 382 088
Terrains	5 209	1 347		6 556
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	6 075	2 287		8 362
Constructions sur sol propre	1 096 923	233 454		1 330 377
Constructions sur sol d'autrui	460 085	131 433		591 518
Installations, matériel et outillage techniques	606 200	128 362	315	734 246
Autres immobilisations corporelles	1 411 115	357 671	57 758	1 711 028
Immobilisations corporelles en cours				
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	3 639 656	869 899	58 074	4 451 481



Méthode d'amortissement

Amortissements	Mode d'amortissement	Durée
Amortissements des immobilisations incorporelles		
2801 Frais d'établissement 2803 Frais de recherche et de développement 2805 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés 2806 Droit au bail 2808 Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an à 3 ans
Amortissements des immobilisations corporelles		
2811 Terrains 2812 Agencements et aménagements des terrains 2813 Constructions sur sol propre 2814 Constructions sur sol d'autrui 2815 Installations, matériel et outillage techniques 28181 Agencements, Installations 28182 Matériel de transport 28182 Matériel de bureau et informatique 28184 Mobilier	Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire	De 10 à 50 ans De 4 à 10 ans De 5 à 20 ans De 1 à 6 ans De 3 à 10 ans De 5 à 10 ans

Dépréciation

Aucun événement n'a conduit à comptabiliser une provision pour dépréciation d'un élément de l'actif immobilisé.

Crédit-bail

Néant

Immobilisations financières

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2018	Reclassement de compte à compte	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Immobilisations au 31 Décembre 2019
Immobilisations financières	1 711 477		1 160 806	452 711	2 419 571
Participations	475 523	320	1 155 822	15	1 631 650
Créances rattachées à des participations	937 118	-320		427 622	509 175
Autres titres immobilisés	2 289			0	2 289
Prêts	72 841			21 854	50 987
Autres immobilisations financières	223 706		4 983	3 220	225 469

En juin 2019, notre Association a versé 728 200€ au capital de sa filiale SCICALLIANCE, société à capital variable, au titre du Crédit Non Reconductible versé l'année passée par l'Agence Régional de Santé. Juralliance détient ainsi 1 178 200€ du capital social de SCICalliance.

Par ailleurs, Juralliance a apporté 427 622.25€ au capital de la SCI Saint Joseph par compensation de son compte courant. Le Conseil d'administration de Juralliance, en date du 2 avril 2019, a validé cette compensation de compte courant par l'obtention de 28 050 parts de 15.245€.

Cet apport modifie la détention du capital de la SCI: l'association JURALLIANCE détient ainsi 28 099 parts à concurrence de 428 369.25€.





TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brutte	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous.										
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société).										
SCICalliance	1 612 685	-67 213	2	1 616 569	1 616 569	509 175	0	156 271	-186 508	0
SCI Saint Joseph	1 184 300	0	99%	1 178 200	1 178 200	0	0	22 450	-196 683	0
	428 385	-67 213	100%	438 369	438 369	509 175	0	133 821	10 175	0
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A.										
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0	0			0
2. Participations non reprises au § A.										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0



Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

La valeur du stock est déterminée selon la méthode FIFO.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production.

Créances

Libellé	Montant brut 31/12/2019	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	509 175		509 175
Prêts (274)	50 987		50 987
Autres immobilisations financières (271 à 273, etc)	225 469		225 469
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	3 205 283	3 205 283	
Personnel et comptes rattachés (421,)	750	750	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	129 264	129 264	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	73 469	73 469	
Autres	1 906 928	1 906 928	
Charges constatées d'avance (486)	48 105	48 105	
TOTAL CREANCES	6 149 430	5 363 799	785 632

Un montant de 708 766.44 € porté en "Autres créances" correspond à la trésorerie des établissements non encore transférées sur les nouveaux comptes Juralliance

Produits à recevoir :

Libellé	Montant brut 31/12/2019
Clients	24 380
Organismes sociaux	129 205
Débiteurs créditeurs divers	569 703
Intérêts à recevoir	

Il s'agit principalement des DGF à recevoir du Conseil Départemental du Jura, des aides à recevoir sur les contrats aidés et les subventions et aides rattachées à la formation.

Charges constatées d'avance et charges à répartir :

Libellé	Montant brut 31/12/2019
Charges constatées d'avance - exploitation	48 105
Charges à répartir	8 300



Information sur les placements de trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie, faisant l'objet d'une convention de fusion de tous les comptes bancaires détenus auprès de la BANQUE POPULAIRE, des placements sont effectués par la banque en valeurs mobilières de placement.

Un compte "reflet" est ainsi ouvert, fonctionnant en débit, pour l'acquisition des valeurs mobilières.

Il n'est pas procédé à la comptabilisation des titres détenus par mesure de simplification et afin de ne pas alourdir la présentation du bilan.

La logique comptable voudrait, en effet, que les titres de placements soient comptabilisés à l'actif et le compte "reflet" au passif.

Les valeurs sont constituées pour l'essentiel de Certificats de Dépôt Négociable pour 2.5 M€ ainsi que par des obligations souscrites sur 2018 pour 500 k€.

b) Passif

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au 31 décembre 2018	Reclassements	Augmentations 2019	Diminutions 2019	Solde au 31 décembre 2019
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droits de reprise	3 857 727				3 857 727
Fonds associatifs avec droits de reprise	0				0
Dons et Legs	247 738				247 738
Ecart de réévaluation	0				0
Excédents affectés à l'investissement	5 363 349		451 774	239 598	5 575 526
Réserves de compensation	1 105 733		53 811	4 026	1 155 518
<i>dont déficits d'exploitation</i>	849 346		52 010		901 356
<i>dont charges d'amortissements</i>	209 882		1 800	4 026	207 657
Excédents affectés à la couverture du BFR	3 289 452		279 301		3 568 753
Autres réserves	184 348		0		184 348
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 485 642		8 329	342 572	-1 819 885
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-78 092				-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	412 946		386 112	342 697	456 361
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-1 439 777		317 596	100 541	-1 222 722
Résultat de l'exercice	466 438		198 598	466 438	198 598
Subventions d'investissements	173 015		99 351	51 164	221 201
Provisions réglementées	857 567		168 012	166 838	858 740
<i>dont destinées à la Couv. du Besoin en Fds de Roult</i>	188 895		0		188 895
<i>dont Renouvellement des Immobilisations</i>	299 075	10 465	141 204	161 810	288 933
<i>dont Amortissements Dérogatoires</i>	27 070	-10 465	0	5 028	11 576
<i>dont Provision spéciale de réévaluation</i>	2 166		0		2 166
<i>dont Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Immobilisé</i>	328 818		26 809		355 626
<i>dont Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Circulant</i>	11 543		0		11 543
TOTAL	12 954 800	0	1 962 884	1 713 873	13 203 809

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont amorties au même rythme que les investissements pour lesquels elles ont été versées.



Tableau des provisions pour risques et charges et fonds dédiés

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants au 31 Décembre 2018	Reclassements	Dotations de l'Exercice 2019	Reprises de l'Exercice 2019	Montants au 31 Décembre 2019
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	0				0
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires	1 879 572		205 090		2 084 662
155 - Provisions pour impôts	0				0
157 - Provisions pour Charges à Rép sur Plusi Ex	0				0
158 - Autres Provisions pour Charges	171 863		81 424	124 220	129 067
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours					
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	0		2 244 542		2 244 542
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	754 021		177 949	300 915	631 055
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
197 - Sur Legs et Donations Affectés					
TOTAL GENERAL	2 805 457	0	2 709 005	425 135	5 089 327

Les fonds dédiés sont composés du crédit d'impôt de taxe sur les salaires non utilisé sur l'exercice et qui financera en 2020 les projets de bien-être au travail des salariés, des actions de communication et de la gestion du patrimoine de l'Association pour 131 474 € et par les crédits non reconductibles alloués fin 2018 et en 2019 et qui seront consommés en 2020 pour 499 581 €.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ont été estimés en tenant compte des dispositions de la Convention Collective.

Pour les salariés dont le départ à la retraite est prévu d'ici 5 ans, les indemnités à verser sont financées par les tarificateurs et sont comptabilisées dans les comptes administratifs.

Pour les autres salariés, les droits virtuels de chaque salarié sont calculés en appliquant à son salaire mensuel le coefficient correspondant au nombre de mois de salaire auquel il aura droit lors de son départ en retraite (supposé intervenir à l'âge de 65 ans), en affectant ce résultat d'un coefficient de probabilité de présence dans le poste lors du départ en retraite, et d'un coefficient issu du rapport ancienneté acquise/ancienneté lors du départ en retraite dont les données sont les suivantes :

- Taux d'évolution des salaires : 0 %
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux d'actualisation : 0.80%

Le montant de l'engagement s'élève à 2 084 663 € au 31/12/2019.



Etat des dettes

DETTES	Montant brut 31/12/2019	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 042 424	85 065	313 435	643 924
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	87 090	14 605	56 670	15 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	1 069 142	1 069 142		
Personnel et comptes rattachés (421,)	923 681	923 681		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	1 625 196	1 625 196		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	63 937	63 937		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	745	745		
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	361 605	361 605		
Produits constatés d'avance (487)	869 809	869 809		
TOTAL DETTES	6 043 629	5 013 785	370 105	659 739

Charges à payer

Libellés	Montant brut 31/12/2019
-Factures non parvenues	172 729
-Personnel	853 828
-Organismes sociaux	440 096
-Etat	4 977
-Divers	11 278

Produits constatés d'avance

-Produits trop perçus	869 809
-----------------------	---------

Il s'agit des amendements Creton versés par le Conseil Départemental au titre de 2019 qui seront déduit de la dotation globale de financement versée par l'Agence Régionale de Santé en 2021.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

a) Produits d'exploitation

Ventilation des produits d'exploitation	
Produits de la tarification	25 001 336
Ventes de marchandises	29 657
Prestations de services	2 310 180
Ventes de produits finis	344 004
Production stockée	6 325
Subvention d'exploitation (1)	237 907
Aide au poste TH	2 518 246
Reprise provisions	43 923
Divers produits d'exploitation	12 152
Transfert de charges	38 725
Total	30 542 455

b) Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Non cadres	373	
Cadres	47	
TOTAL	420	0





c) Résultats administratifs et résultats comptables

entités	Résultat comptable	Provision pour congés payés	Provisions refusées par les Tarificateurs et résultats antérieurs	Résultat administratif	Réserve d'investissement	Réserve d'investissement CPOM	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire	Autres réserves
Vie ASSOCIATIVE	- 31 486,77			- 31 486,77			- 31 486,77		
SIEGE ADMINISTRATIF	- 69 109,31			- 69 109,31			- 69 109,31		
SYSTÈME D'INFORMATION	- 47 990,75			- 47 990,75			- 47 990,75		
ATELIERS BIEN VIEILLIR	48,58			48,58			48,58		
FSE GEPP	44,00			44,00			44,00		
FSE FORMATION	-								
Total Siège : 117 007,48									
ESAT PRODUCTION ARBOIS	182 327,78			182 327,78	182 327,78				
CUISINE CENTRALE ARBOIS	75 928,37			75 928,37	75 928,37				
ESAT PRODUCTION CRAMANS	57 979,05			57 979,05	57 979,05				
ESAT PRODUCTION ST CLAUDE	48 200,74			48 200,74	48 200,74				
CUISINE ST CLAUDE	30 700,74			30 700,74	30 700,74				
FOYER DES FOUGÈRES	76 379,14	150,00		76 529,14				76 529,14	
FOYER DES GLYCINES	8 445,12	150,48	7 068,68	15 363,32				15 363,32	
ESAT AS ARBOIS	22 884,01	8 635,31		14 248,70				14 248,70	
SAVS ARBOIS	58 758,06	653,00		59 411,06		59 411,06			
SAVS DOLE	12 274,38	2 257,00		10 017,38		10 017,38			
RESIDENCE DU PARC	14 383,51	6 556,00		7 827,51	1 788,42	7 593,56		17 209,49	
ESAT AS ST CLAUDE	12 415,11	2 786,95		15 202,06		17 082,55		1 880,49	
SAVS ST CLAUDE	2 247,42	4 347,27		2 099,85		2 099,85			
MAS LES POMMIERS	4 369,03	10 112,74		5 743,71		5 743,71			
MAISON DES PARCOURS	3 206,17	3 953,00		746,83	746,83				
Total MAS: 1 162,86									
FAM SOINS	16 526,34	10 601,89		5 924,45				5 924,45	
FAM HEBERGEMENT	23 495,76	5 757,12	1 828,39	27 424,49		3 501,31		23 923,18	
FOYER DE VIE HORIZON	19 241,81	9 728,40	901,71	10 415,12				10 415,12	
IME LE BONLIEU	4 947,42			4 947,42		96 897,72			91 950,30
SESSAD LE BONLIEU	31 798,42	349,96		31 448,46				31 448,46	
IME ST CLAUDE	51 230,80	10 550,67		40 680,13	72 180,30			11 031,30	42 531,47
SESSAD ST CLAUDE	80 216,85	604,74		79 612,11				79 612,11	
DISPOSITIF ASA	7 417,76			7 417,76					7 417,76
CHAMPANDRE	139 857,67	60 796,94		79 060,73				79 060,73	
FOYER ST JOSEPH	10 744,01	52 895,81		63 639,82				63 639,82	
Total Foyer St Joseph : -150601,68									
CAP VIE	4 254,76	1 928,68		6 183,44				6 183,44	
MECS ACCUEIL ET SOLEIL	48 529,87	1 799,75		50 329,62				50 329,62	
MECS CHEZ NOUS	61 474,34	25 234,29		86 708,63				86 708,63	
	334 454,45	80 050	9 799	264 204	466 275	134 505	93	194 770	141 900



4. AUTRES INFORMATIONS

a) Engagements donnés

Libellés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Nantissements	350 000
Autres engagements	130 000
TOTAL	480 000

b) Bénévolat

Le bénévolat en 2019 est estimé à 1 557 heures et est valorisé à 21 083€

